

RENCONTRE DEL / DE

06/09/2019

A l'initiative du Syndicat FO Ville de Toulouse, les deux Directions DEL/DE ont accepté de nous rencontrer conjointement, afin d'entendre les problématiques rencontrées par les Directeurs(trices) CLAE qu'ont relevés les déléguées FO depuis la réorganisation. Au-delà des difficultés constatées, FO demeure force de proposition : des solutions pragmatiques et pérennes ont été avancées.

A partir des éléments (nouveaux ou récurrents), relevés auprès des équipes de direction ADL cet été, et qui font le constat d'une dégradation continue de leurs conditions de travail, des réponses nécessaires et urgentes s'imposent.

Les propositions faites par FO, en concertation avec les agents rencontrés, s'appuient sur 2 enjeux majeurs :

- La volonté d'une majorité de directeur-trices et/ou adjoints-es est de **reprendre ou de rester sur un temps de travail à temps complet**, à condition de retrouver une qualité de vie au travail. Or, actuellement le manque de confiance (et lors de la réunion de rentrée, vous avez souligné toute l'importance de ce facteur dans le management des équipes) que les agents expriment envers leurs Directions respectives DEL/DE et l'accumulation des contraintes professionnelles à laquelle ils sont confrontés, nuisent considérablement ;
- La nécessité pour les équipes de direction de **se remobiliser autour de missions ayant du sens**, en donnant aux agents la possibilité d'être davantage **acteurs-trices** au sein de la réorganisation institutionnelle ;

Ces enjeux sont à ce jour, des leviers essentiels pour pallier la problématique de l'absentéisme et accompagner les évolutions organisationnelles de façon efficiente.

FO a demandé un rendez-vous commun à la Direction Enfance et Loisirs et à la Direction de l'Education. Vous trouverez ci-dessous les problématiques relevées ainsi que les propositions des agents, afin de réduire leur charge de travail. A ce jour, nous sommes toujours en attente de réponse.

Problématiques relevées par FO

AT

- Pas de transmission des listings d'affectation des A.T. en amont du séjour aux directeurs ADL ;
- Pas de possibilité pour les Directions ADL de modifier les horaires des agents si besoin ;
- Quasiment aucune concertation durant le séjour entre les Chefs d'Equipe et les Directions ADL (Notamment les agents contractuels) ;

ATSEM

- Difficulté des agents à se positionner au sein des équipes d'animation (préparation du séjour, horaires, clarté des missions) ;
- Affectations des ATSEM non cohérentes et changeantes d'un séjour à l'autre (pas de stabilité des équipes) ;

ANIMATEURS-TRICES

- Difficulté à recruter du personnel aussi bien côté DEL que DE ;
- Manque de stabilité des équipes, notamment sur les structures CLAE ;

DIRECTION CLAE (directeur-trice ou adjoint-e)

- Charge de travail CLAE et préparation ADL difficiles à concilier, surtout en l'absence d'un adjoint de direction sur le CLAE et plus spécifiquement sur certaines structures CLAE ;

PREPARATION DU SEJOUR

- Inégalité des temps de préparations entre les directrices et/ou adjointes contractuelles / titulaires,
- Difficultés à fixer des créneaux de travail communs entre certains directeurs et leur adjoint de direction, lorsque le binôme est constitué d'un agent titulaire et d'un agent contractuel (la rigidité de l'OTT pour les titulaires, impacte lourdement les modalités organisationnelles des prépas) ;

=> Iniquité de temps de travail au sein des équipes de direction d'une même structure et/ou entre les structures ;

BILANS (retours écrits de fin de séjour + réunion de fin d'année)

Inintéressants dans leur forme et souvent le contenu => sentiment de perte de temps.

DIVERS

Grand nombre de structures ouvertes sur les quartiers du Mirail et Bagatelle pour très peu d'inscriptions « enfants » (entre 8 et 35 enfants en moyenne sur le mois).

Propositions formulées par FO

- Aménagement des horaires des AT en fonction des besoins, contraintes de l'ADL.
Ex : 1 agent le matin, 1 agent de journée, 1 agent de soir

- Concertation chef d'équipe et directeur-trice ADL en amont du séjour ;
Ex : Horaires et noms des agents affectés, planning des tâches.

- Clarification des missions sur le temps ADL, notamment par rapport aux sorties ;
- Assouplissement des horaires et possibilité pour les ATSEM qui le souhaitent de participer aux réunions de préparations (avec récupération ou paiement des heures supplémentaires) ;

Proposition de contrats annualisés DE/DEL

En attendant la formation et le recrutement d'ATSEM titulaires du BAFD sur les postes d'adjoint de direction CLAE :

- Affectation d'adjoints contractuels sur des contrats de 28h pour les CLAE de taille moyenne (5 classes ou 90 enfants) ;

- Suppression des réunions collectives ADL en amont des séjours, pour les directeurs ou adjoints travaillant pour la DEL depuis plus de 3 ans ;
- Livraison du matériel de l'ADL sur la structure, afin que l'équipe de direction n'ait pas à récupérer celui-ci sur le site de la DEL ;
- Harmonisation des créneaux horaires et du nombre d'heures de prépas entre directeurs-trices et/ou adjoints-es titulaires et contractuels-les ;

- Suppression de la réunion « bilan » de fin d'année ;
- Mise en place d'une réunion directeurs/adjoints (2heures maximum) par Territoire, après chaque séjour, animée par les équipes de direction elles-mêmes. L'idée étant de remobiliser les équipes et de les rendre « acteur » ;

- Réduction du nombre de structures ouvertes => meilleure gestion du personnel

SONDAGE REALISE PAR FO

51 DIRECTEURS OU ADJOINTS SONDÉS

PERSONNEL À 80%

1 Directeur à 80%, titulaire, qui a 1 adjoint, qui fait partie du taux d'encadrement ponctuellement ;
Pourquoi Temps partiel ? son temps partiel est de droit

1 Adjoint à 80%, titulaire
Pourquoi Temps partiel ? non renseigné

PERSONNEL À 90%

15 Directeurs à 90% (14 titulaires / 1 contractuel)

Dotation Adjoint

- 10 n'ont pas d'adjoints
- 5 ont 1 adjoint

Sont sur le terrain car manque de personnel

- 12 font partie du taux d'encadrement régulièrement
- 2 font partie du taux d'encadrement ponctuellement
- 1 non renseigné

Pourquoi temps partiel ?

- 9 pour éviter l'ADL
- 2 pour raisons personnelles
- 3 non renseigné
- 1 usure

2 Adjoint à 90% (2 titulaires)

Pourquoi temps partiel ?

- 1 pour éviter l'ADL
- 1 pour raisons personnelles

PERSONNEL À 100%

26 Directeurs à 100% (23 titulaires / 3 contractuels) ; dont 4 en multi-sites

Dotation Adjoint

- 11 n'ont pas d'adjoints
- 14 ont 1 adjoint
- 1 non renseigné

Sont sur le terrain car manque de personnel

- 13 font partie du taux d'encadrement régulièrement
- 5 font partie du taux d'encadrement ponctuellement
- 2 devraient en faire partie (car manque de personnel) mais refusent

Remarque sur le 90% ?

- 4 n'en font pas partie
- non renseigné pour les autres
- 2 pensent à demander un 90% ou sont en attente de réponse
- 1 s'est vu refuser sa demande

Retours les + fréquents sur les prépas Adl

trop lourd, épuisant, le directeur et l'adjoint Adl n'ont pas les mêmes horaires de travail donc compliqué pour se voir

6 Adjoint à 100% (5 titulaires / 1 contractuel) ; dont 1 en multi-site

Nous avons transmis ces propositions réalisées avec sérieux et pragmatisme par les déléguées Directrices ACCEM FO aux deux Directions DE/DEL.

Nous restons donc dans l'attente de retours sur leur faisabilité.

Syndicat FO Ville de Toulouse - Education

4 avenue du château d'eau 31300 Toulouse

www.fo-municipauxtoulouse.com - fo.ecolestoulouse@gmail.com – Tel : 05 61 22 24 41